



E L O G E

D E M. A M E L O T.

JEAN-JACQUES AMELOT, Seigneur de Chaillou; Châtillon, & autres lieux, Ministre, Secrétaire d'état, & Commandeur des ordres du Roi, naquit à Paris le 30 Avril 1689, de Denys-Jean Amelot, Seigneur de Châtillon, Conseiller au Parlement, & de dame Philberte de Barillon son épouse.

La maison de laquelle sortoit M. Amelot, est très-illustrée; elle compte plusieurs Ambassadeurs, des Conseillers d'Etat, des Présidens à mortier, des Archevêques, & la branche de laquelle celui dont nous faisons l'éloge, tiroit son origine, peut en particulier se parer des alliances qu'elle a avec les maisons d'Étampes, de Béon, de Brûlart, de Saulins, & du Deffand de la Lande.

On remarqua en lui, dès son enfance, beaucoup de pénétration & un amour singulier pour le travail; il fit les premières études comme ordinairement on ne les fait point, c'est-à-dire, par goût & avec plaisir, en un mot, comme si, par un privilège extraordinaire, il lui eût été accordé d'être homme avant que d'avoir été enfant: il les poussa même jusqu'aux Mathématiques, chose plus rare alors qu'aujourd'hui, où, graces au goût de notre siècle, les élémens de ces Sciences sont devenus une partie essentielle de la Philosophie, & même de la belle éducation.

Il entra à l'âge de vingt-trois ans dans la magistrature, & fut reçu Avocat général aux Requêtes de l'Hôtel; mais bien-tôt après, M. Amelot, son parent, nommé Ambassadeur à Rome, souhaita qu'il l'accompagnât, & au bout de quelque temps, le chargea de venir rendre compte au feu Roi de l'état d'une négociation délicate; commission qu'il

n'auroit certainement osé lui donner, s'il eût été moins sûr de sa capacité & de sa discrétion.

M. Amelot trouva en arrivant, le feu Roi malade de la maladie dont il mourut, & ne pût par conséquent lui rendre compte de sa commission; il y perdit certainement du côté de l'honneur, mais aussi cette circonstance lui valut l'estime & l'amitié de M. de Torcy, auquel il fut obligé de s'adresser. Ce sage Ministre n'eut pas besoin de toute sa pénétration pour connoître tout le mérite du jeune homme, & l'attachement qu'il prit dès-lors pour lui, a duré autant que sa vie.

M. Amelot, en prenant la charge d'Avocat général des Requêtes de l'Hôtel, n'avoit pas prétendu s'y borner; au bout de cinq années d'exercice, il passa au Conseil en qualité de Maître des Requêtes, & fut bien-tôt après nommé à l'intendance de la Rochelle.

Il y demeura jusqu'en 1726, & le Roi ne l'en ôta que pour le mettre sur un plus grand théâtre, en lui accordant l'agrément d'une charge d'Intendant des Finances, & c'est le poste qu'il a occupé le plus long-temps.

L'ordre qui s'observe dans l'administration des Finances, exige qu'un grand nombre de personnes y soient employées, sans que la plupart aient souvent la moindre connoissance du rapport que leur fonction doit avoir avec le système général; il est cependant nécessaire que toutes ces pièces, travaillées, pour ainsi dire, séparément, puissent se rejoindre & former un tout. Il faut donc que ceux qui connoissent le plan & les vûes du Prince & du Ministre, travaillent continuellement à entretenir cette harmonie, & à donner, pour ainsi dire, la vie & le mouvement à tout ce grand corps. Ils doivent non seulement prévenir les defordres que l'ignorance pourroit causer, mais être toujours en garde contre les abus que les passions introduisent parmi les hommes, souvent même sans qu'ils s'en aperçoivent; veiller à ce que des fonds destinés à des dépenses nécessaires, ne soient point détournés à d'autres usages; savoir en même temps contenir dans de justes bornes l'avidité des exacteurs, & obliger les

citoyens de s'acquitter de ce qu'ils doivent à l'État; opposer des raisons à l'intérêt, & s'en faire écouter; savoir quelquefois en substituer de plausibles & d'apparentes à d'autres plus réelles, mais qui découvroient des vûes dont on est instruit & qu'il n'est pas à propos de faire connoître; servir en quelque sorte de tuteur & de père à des Communautés nombreuses, même à des villes entières; voir plus clair qu'elles-mêmes dans leurs propres affaires; prévenir les effets de la mauvaise administration, ou y remédier; fixer avec justice & sagesse les dépenses & les impositions de plusieurs Provinces, & avoir égard à une infinité de circonstances souvent locales, qui doivent les faire varier; être les organes du Prince & du Ministre à qui la suprême administration des Finances est confiée; assister enfin en qualité de Juge à ce respectable Tribunal, à la justice & à la prudence duquel est renvoyée la décision des plus grandes affaires. Telles & plus nombreuses encore sont les importantes & laborieuses fonctions d'un Intendant des Finances, & nous osons prendre le Public même à témoin de la manière dont M. Amelot s'en est acquitté.

Après plus de onze années de l'exercice de cette charge, le Roi l'éleva enfin au plus grand honneur auquel il pût prétendre; il fut nommé Ministre & Secrétaire d'État, c'est-à-dire, admis dans le petit nombre de Sujets choisis auxquels le Souverain confie en quelque sorte la distribution de ses graces, & avec lesquels il daigne partager la glorieuse occupation de rendre ses Peuples heureux.

Dès fonctions aussi nobles & aussi utiles méritent bien d'être accompagnées des plus grands honneurs & des plus grandes récompenses, aussi M. Amelot fut-il successivement nommé Conseiller d'État, Sur-intendant des Postes, & Prevôt-maître des cérémonies des Ordres du Roi.

Au milieu de tant de dignités & d'occupations si brillantes; il conserva toujours le goût des Sciences & des Lettres; il étoit dès l'année 1727, de l'Académie françoise; il souhaita d'entrer parmi nous, & y obtint le 16 Décembre 1741 la place d'Honoraire vacante par la mort de M. le Cardinal de Polignac.

La confiance que le Roi avoit dans la probité & dans la capacité de M. Amelot, l'avoient appelé au Ministère; des circonstances particulières parurent demander qu'il donnât sa démission, il le fit & se retira, mais avec tous les honneurs & toutes les distinctions qui peuvent accompagner un Ministre dans sa retraite, & rendre un témoignage authentique de sa bonne administration & de la satisfaction de son Maître.

Les grandes places, les occupations & les honneurs qui les accompagnent, sont pour les hommes ordinaires un torrent qui les entraîne loin d'eux-mêmes; le Sage n'y voit que des soins & des travaux dont le seul amour de l'ordre & du bien public peut diminuer le poids à ses yeux; aussi les premiers, dépouillés de cette espèce de tourbillon étranger qui les environnoit, se trouvent dans un vuide affreux, au lieu que la retraite ne laisse au dernier qu'un loisir utile, que la Philosophie fait bien-tôt remplir par des occupations également utiles & intéressantes.

Telle fut la vie de M. Amelot rendu à lui-même; les Sciences, qu'il n'avoit cessé de cultiver au milieu de les plus importantes affaires, devinrent, par un juste retour, le charme de sa vie privée; maître de se livrer à son goût, il recueilloit avec soin les observations qu'il jugeoit dignes de la curiosité de l'Académie: le volume qui va paroître * en contient deux qu'il lui a communiqués; d'un autre côté, il cultivoit les Belles-Lettres, & cela dans le sens le plus étendu; non seulement il possédoit parfaitement la langue latine, mais il entendoit très-bien le grec, il avoit même une assez grande connoissance de l'hébreu. Toutes ces différentes études étoient encore ennoblies chez lui par un motif plus respectable, il les faisoit servir à inspirer le même goût à un fils, de l'éducation duquel il faisoit sa principale occupation: ayant si bien rempli le devoir d'un bon Citoyen, il n'avoit rien plus à

* Cela étoit vrai le 12 Novembre 1749, que cet Éloge fut prononcé, on étoit à la veille de publier le vol. de 1745, qui contient, pages 26 & 28, deux Observations de M. Amelot.

cœur que de mettre un autre lui-même en état de rendre à sa patrie de pareils services.

Soit que les travaux forcés, inséparables des grandes affaires dont avoit été chargé M. Amelot, eussent usé son tempérament, soit qu'il se fût livré avec trop peu de ménagement aux études qui leur avoient succédé, il tomba peu à peu dans un état de langueur dont il mourut le 7 Mai de cette année, âgé de 60 ans.

Il avoit été marié deux fois; la première en 1716, avec Dame Anne-Pauline de Bombarde, dont il a eu Madame la Marquise d'Armenonville; & la seconde en 1726, avec Dame Marie-Anne de Vouigny, de laquelle il a laissé Madame la Marquise de la Force, un fils & une fille.

Il étoit d'un caractère doux & modéré, d'une égalité d'ame à toute épreuve, n'estimant l'autorité que par le pouvoir qu'elle lui donnoit d'obliger, & n'en laissant jamais échapper les moindres occasions, trop précieuses en effet pour être manquées par quiconque se pique d'être homme & de savoir penser.

Sa place d'Académicien honoraire a été remplie par M. le Comte de Maillebois.

